

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Jaouhar Ben ZID (Cabinet MS Louzir) et Mr Nouredine HAJJI (AMC Ernst & Young).

ATTIJARI BANK
BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2023
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2023	30/06/2022 (¹)	31/12/2022	Variation juin/décembre	
					Montant	%
ACTIF						
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	1 674 196	1 835 504	1 615 029	59 167	3,66%
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers *	(1-2)	546 468	675 809	645 906	(99 438)	(15,40%)
AC3- Créances sur la clientèle *	(1-3)	6 712 992	6 362 472	6 648 115	64 877	0,98%
AC4- Portefeuille-titres commercial	(1-4)	46 745	160 793	187 289	(140 544)	(75,04%)
AC5- Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 403 599	1 095 187	1 192 311	211 288	17,72%
AC6- Valeurs immobilisées	(1-6)	134 931	134 522	140 598	(5 667)	(4,03%)
AC7- Autres actifs	(1-7)	551 339	430 229	474 050	77 289	16,30%
TOTAL ACTIF		11 070 270	10 694 516	10 903 298	166 972	1,53%
PASSIF						
PA1- Banque Centrale et CCP	(2-1)	0	317 123	139 112	(139 112)	(100,00%)
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers *	(2-2)	38 960	78 939	45 076	(6 116)	(13,57%)
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle *	(2-3)	9 772 698	9 052 374	9 338 805	433 893	4,65%
PA4- Emprunts et ressources spéciales	(2-4)	121 905	74 492	114 182	7 723	6,76%
PA5- Autres passifs	(2-5)	230 253	302 325	305 921	(75 668)	(24,73%)
TOTAL PASSIF		10 163 816	9 825 253	9 943 096	220 720	2,22%

CAPITAUX PROPRES	(3)					
CP1- Capital		203 710	203 710	203 710	0	0,00%
CP2- Réserves		411 215	361 067	361 144	50 071	13,86%
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646	0	0,00%
CP5- Résultats reportés		178 734	205 645	205 645	(26 911)	(13,09%)
CP6- Résultat de la période		109 149	95 195	186 057	(76 908)	(41,34%)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		906 454	869 263	960 202	(53 748)	(5,60%)
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		11 070 270	10 694 516	10 903 298	166 972	1,53%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ATTIJARI BANK
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2023
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
					Montant	%
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>	(4-1)					
HB1- Cautions, avals et autres garanties données		553 457	596 598	596 206	(42 749)	(7,17%)
HB2- Crédits documentaires		257 122	291 220	374 762	(117 640)	(31,39%)
HB3- Actifs donnés en garantie		0	180 000	95 000	(95 000)	(100,00%)
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		810 579	1 067 818	1 065 968	(255 389)	(23,96%)
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	(4-2)					
HB4- Engagements de financement donnés		248 012	260 556	261 512	(13 500)	(5,16%)
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		248 012	260 556	261 512	(13 500)	(5,16%)
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	(4-3)					
HB7- Garanties reçues		2 774 357	2 999 567	2 922 635	(148 278)	(5,07%)

ATTIJARI BANK
ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2023	30/06/2022 (*)	Exercice 2022	Variation juin/juin	
					Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE						
PR1- Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	359 079	284 753	605 829	74 326	26,10%
PR2- Commissions (en produits)	(5-2)	71 864	66 574	137 322	5 290	7,95%
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières *	(5-3)	37 669	45 987	82 783	(8 318)	(18,09%)
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement *	(5-4)	53 811	42 486	79 214	11 325	26,66%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		522 423	439 800	905 148	82 623	18,79%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE						
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(190 568)	(150 166)	(317 266)	(40 402)	26,90%
CH2- Commissions encourues		(8 111)	(6 259)	(12 584)	(1 852)	29,59%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(198 679)	(156 425)	(329 850)	(42 254)	27,01%
PRODUIT NET BANCAIRE		323 744	283 375	575 298	40 369	14,25%
PR5CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif		(16 615)	(4 586)	(30 549)	(12 029)	262,30%
PR6CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	(5-6)	(112)	120	(95)	(232)	(193,35%)
PR7- Autres produits d'exploitation		5 715	5 390	9 896	325	6,03%
CH6- Frais de personnel	(5-7)	(106 448)	(94 222)	(193 033)	(12 226)	12,98%
CH7- Charges générales d'exploitation *	(5-8)	(38 513)	(35 132)	(73 357)	(3 381)	9,62%
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(9 184)	(7 873)	(15 726)	(1 311)	16,66%
RESULTAT D'EXPLOITATION		158 587	147 072	272 434	11 515	7,83%
PR8CH9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	(448)	(7 889)	(6 874)	7 441	(94,32%)
CH11- Impôt sur les bénéfices		(43 965)	(40 515)	(71 349)	(3 450)	8,51%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		114 174	98 668	194 211	15 506	15,72%
PR9CH10- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires *	(5-10)	(5 025)	(3 473)	(8 154)	(1 552)	44,69%
RESULTAT NET DE LA PERIODE		109 149	95 195	186 057	13 954	14,66%
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		109 149	95 195	186 057	13 954	14,66%
Résultat de base par action (en DT)	(5-11)	2,68	2,34	4,57	0,34	14,66%
Résultat dilué par action (en DT)	(5-11)	2,68	2,34	4,57	0,34	14,66%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ATTIJARI BANK
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 01 JANVIER 2023 AU 30 JUIN 2023
(UNITE : en millier de Dinars)

	Note	30/06/2023	30/06/2022	Exercice 2022	Variation juin/décembre	
					Montant	%
ACTIVITES D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		485 161	384 286	767 873	(282 712)	(36,82%)
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(194 873)	(161 372)	(316 360)	121 487	(38,40%)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		17 856	(18 280)	(81 899)	99 755	(121,80%)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(70 830)	(75 121)	(194 459)	123 629	(63,58%)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		426 206	560 718	779 177	(352 971)	(45,30%)
Titres de placement		132 052	157 678	142 494	(10 442)	(7,33%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(158 739)	(102 827)	(223 652)	64 913	(29,02%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(178 211)	(39 754)	(208 511)	30 300	(14,53%)
Impôts sur les bénéficiaires		(15 817)	(10 962)	(46 309)	30 492	(65,84%)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		442 805	694 366	618 354	(175 549)	(28,39%)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		46 569	58 057	86 147	(39 578)	(45,94%)
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(204 201)	172 755	84 268	(288 469)	(342,32%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(3 539)	(6 106)	(17 845)	14 306	(80,17%)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(161 171)	224 706	152 570	(313 741)	(205,64%)
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Emission d'emprunts		0	0	60 000	(60 000)	(100,00%)
Remboursement d'emprunts		(2 314)	(12 000)	(17 390)	15 076	(86,69%)
Augmentation / diminution ressources spéciales		6 575	(1 643)	(15 422)	21 997	(142,63%)
Dividendes versés		(162 968)	(128 337)	(128 337)	(34 631)	26,98%
Flux sur fonds social		71	86	163	(92)	(56,19%)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(158 636)	(141 894)	(100 986)	(57 650)	57,09%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		122 998	777 178	669 938	(546 940)	(81,64%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 798 752	1 128 814	1 128 814	669 938	59,35%
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	(6)	1 921 750	1 905 992	1 798 752	122 998	6,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETEES AU 30 JUIN 2023 :

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Attijari bank est une société anonyme au capital de 203 709 985 dinars, régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le siège social de la banque est sis à 24 Rue Hedi Karray- centre urbain nord 1080 Tunis.

Le capital social de la banque est divisé en 40 741 997 actions d'une valeur nominale de cinq dinars chacune et est détenu à hauteur de 58,98% par des actionnaires étrangers.

Actionnaire	Montant	% de détention
Actionnaires Etrangers	120 148 500	58,98%
Actionnaires Tunisiens	83 561 485	41,02%
Total	203 709 985	100%

II. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari bank arrêtés au 30 juin 2023 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

III. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers arrêtés au 31/12/2022.

Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1. Créances à la clientèle

1.1. Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2. Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Attijari bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : selon les règles édictées par la BCT.

1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars ainsi que les créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

1.5 Provision collective

Conformément à la circulaire aux banques BCT N°91 -24 du 17 Décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021, la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2023-02 du 24 février 2023 dont les dispositions sont applicables à l'exercice 2022 et les exercices ultérieurs, la banque a constitué au titre de l'année 2022 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie de détermination des provisions collectives prévue par la circulaire aux banques et aux établissements financiers n° 2023-02 du 24 février 2023.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes, par segment de clientèle et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe de contreparties, lequel taux est estimé sur un historique de 5 ans le plus récent ; année 2020 et année de référence exclues. Ce taux correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).

- En application de la nouvelle méthodologie, les taux de migration historiques du groupe de contreparties sont majorés par les facteurs d'ajustement « Δ_{gi} » suivants :

Groupe de contreparties	Δ_{gi}
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	6,00%
Industries mécaniques et électriques	4,50%
Oléifacteurs	2,25%
Industries agroalimentaires	2,25%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Autres industries	4,00%
BTP	5,00%
Tourisme	9,00%
Agences de voyage	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion immobilière	5,00%
Commerce	2,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	3,25%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	5,00%
Autres organismes publics	1,50%
Particuliers	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	1,50%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	2,00%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	1,00%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	1,50%

- L'application des taux de provisionnement standards « TP_{gi} » qui se présentent comme suit :

Groupe de contreparties	TP _{gi}
Professionnels du secteur privé	
Agriculture	35%
Industries mécaniques et électriques	35%
Oléifacteurs	35%
Industries agroalimentaires	35%
Industries pharmaceutiques	35%
Autres industries	35%
BTP	35%
Tourisme	35%
Agences de voyage	35%
Agence de location de voitures	35%
Promotion immobilière	30%
Commerce	35%
Santé	35%
Télécom et TIC	35%
Autres services	35%
Contreparties publiques	
Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels	35%
Autres organismes publics	35%
Particuliers	
Particuliers du secteur privé : Crédits logements	15%
Particuliers du secteur privé : Crédits à la consommation	35%
Particuliers du secteur public : Crédits logements	15%
Particuliers du secteur public : Crédits à la consommation	35%

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêt des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de la période et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de la période.

L'application de ces règles a fait dégager, au titre du premier semestre 2023, une dotation aux provisions collectives d'un montant de 1 965 KDT ainsi le stock des provisions collectives au 30 juin 2023 à 69 715 KDT.

1.6 Provision additionnelle

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4.

L'application de cette circulaire a fait dégager un stock de provision de 38 547 KDT au 30/06/2023 dont une dotation additionnelle nette de 749 KDT au titre du premier semestre 2023.

2. Portefeuille-titres

2.1. Règles de présentation du portefeuille-titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille-titres commercial soit dans la rubrique portefeuille-titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille-titres commercial :

- **Titres de transaction :**

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, négociables sur un marché liquide et détenus en vue de leur revente dans un avenir proche.

- **Titres de placement :**

Il s'agit des titres, qu'ils soient à revenu fixe ou variable, qui ne répondent ni aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement ni encore à ceux retenus pour les titres de participation ou pour les parts dans les entreprises associées, co-entreprises ou entreprises liées.

Portefeuille d'investissement :

- **Titres d'investissement :** Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- ✓ **Titres de participation :** Sont classés parmi les titres de participation :

- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que l'établissement bancaire n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.

- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

- ✓ **Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées :** Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

2.2. Règles d'évaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués sur la base de la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3. Règles de comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

3. Valeurs immobilisées

3.1. Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	20%
- Global bancaire	14,30%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvres	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

Par ailleurs, les charges à répartir sont résorbées linéairement en appliquant les taux suivants :

Charges à répartir hors frais d'émission des emprunts	33%
Frais d'émission des emprunts	14,30%

3.2. Immobilisations destinées à la vente

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal majoré des coûts et frais engagés.

Ces actifs sont classés en «Immobilisations destinées à la vente» sous la rubrique AC6-Valeurs immobilisées.

Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 05, une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actif comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. De même, en application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayés et sont, ainsi, classés en « Immobilisations destinées à la vente » une fois ils remplissent les conditions édictées par la norme comptable internationale IFRS 05.

4. Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

5. Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

6. Comptabilisation des provisions pour départ à la retraite

La banque comptabilise des provisions au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Faisant suite à la révision de l'assiette de calcul de l'indemnité de départ à la retraite prévue par l'accord de la place signé le 26 juillet 2021, une nouvelle convention d'assurance « Indemnité de départ à la retraite » a été signée en 2021 entre Attijari bank et Attijari Assurance.

Cet accord a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif de placement permettant à la banque de faire face aux prestations pécuniaires dont il est redevable envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

En vertu de cette convention, la compagnie d'assurance fait participer le souscripteur aux bénéfices financiers et techniques qu'elle réalise sur ce contrat. Cette participation est fixée à un minimum de 80% des résultats techniques et financiers des placements nets du fonds collectif. Exceptionnellement, le taux de rendement global net est fixé à 5.92% et ce pour la première année seulement.

Pour couvrir les frais de fonctionnement du présent contrat, un chargement de 0.3% du capital géré est prélevé annuellement.

7. Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

- Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

8. Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2023. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2023 sont déduits du résultat.

9. Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2023. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2023 sont rajoutées au résultat.

10. Règles de réévaluation et de constatation des résultats de change

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30 juin 2023.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat du premier semestre 2023.

11. Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

12. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 juin 2023, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2022 que celles relatives au premier semestre 2022.

13. Changement de présentation

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, des changements de présentation non significatifs impactant certains postes ont été traités d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives du premier semestre 2022 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité.

Retraitements du bilan

Rubrique	30/06/2022 Publié	Reclassement de présentation	30/06/2022 Retraité
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers *	626 974	48 835	675 809
AC3- Créances sur la clientèle *	6 411 308	(48 836)	6 362 472
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers *	23 800	55 139	78 939
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle *	9 107 514	(55 139)	9 052 374

(*) Il s'agit du changement d'affectation des sociétés de micro-finance du poste AC3 «Créances sur la clientèle» vers le poste AC2 «Créances sur les établissements bancaires et financiers» et du poste PA3 «Dépôts et avoirs de la clientèle» vers le poste PA2 «Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers».

Retraitements de l'état de résultat

Rubrique	30/06/2022 Publié	Reclassement de présentation	30/06/2022 Retraité
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières *	46 015	(28)	45 987
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement *	42 458	28	42 486
CH7- Charges générales d'exploitation **	(36 290)	1 158	(35 132)
PR9\CH10- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires **	(2 315)	(1 158)	(3 473)

(*) Il s'agit du reclassement de présentation des intérêts sur les titres participatifs du poste PR3 «Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières» vers le poste PR4 «Revenus du portefeuille d'investissement».

(**) Il s'agit du reclassement de la cotisation sociale de solidarité du poste CH7 «Charges générales d'exploitation» vers le poste PR9\CH10 «Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires».

IV. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en KDT : millier de Dinars)

NOTES SUR LE BILAN

NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

L'actif du bilan est composé des postes suivants :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres-commercial ;
- AC5 : Portefeuille d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

NOTE 1-1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2023 un solde débiteur de 1 674 196 KDT contre 1 615 029 KDT au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 59 167 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Caisses en dinars et en monnaies étrangères	147 997	127 238	108 497	39 500	36,41%
Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 526 199	1 708 266	1 506 532	19 667	1,31%
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 674 196	1 835 504	1 615 029	59 167	3,66%

Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Caisse Dinars	99 944	80 168	79 762	20 182	25,30%
Caisse Devises	22 905	19 128	12 841	10 064	78,38%
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	25 148	27 942	15 894	9 254	58,22%
Total caisses en dinars et en monnaies étrangères	147 997	127 238	108 497	39 500	36,41%
Banque Centrale comptes ordinaires en dinars	6 183	208 943	3 873	2 310	59,65%
Banque Centrale comptes ordinaires en devises	58 060	1 254 993	42 640	15 420	36,16%
Placements auprès de la banque centrale	1 461 486	244 450	1 460 220	1 266	0,09%
Créances rattachées	283	45	269	14	5,30%
Centres de chèques postaux et TGT	1 226	286	492	734	149,24%
Provisions sur les avoirs auprès de la BCT	(1 039)	(451)	(962)	(77)	8,00%
Total avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 526 199	1 708 266	1 506 532	19 667	1,31%
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 674 196	1 835 504	1 615 029	59 167	3,66%

NOTE 1-2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde au 30 juin 2023 de 546 468 KDT contre 645 906 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une diminution de 99 438 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Créances et avoirs sur les établissements bancaires	285 437	411 706	367 018	(81 581)	(22,23%)
Créances et avoirs sur les établissements financiers	261 031	264 103	278 888	(17 857)	(6,40%)
Total créances et avoirs sur les établissements bancaires et financiers	546 468	675 809	645 906	(99 438)	(15,40%)

Le détail des créances sur les établissements bancaires et sur les établissements financiers se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires non résidentes	142 748	140 874	132 092	10 656	8,07%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires résidents	60 057	0	120 266	(60 209)	(50,06%)
Prêts aux établissements bancaires en dinars	83 000	270 860	115 000	(32 000)	(27,83%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	2	290	2	0	0,00%
Provisions sur les établissements bancaires	(370)	(318)	(342)	(28)	8,28%
Total créances et avoirs sur les établissements bancaires	285 437	411 706	367 018	(81 581)	(22,23%)
Avoirs en compte sur les établissements financiers	69	148	1 134	(1 065)	(93,89%)
Prêts aux établissements financiers	260 962	263 955	277 754	(16 792)	(6,05%)
Total créances et avoirs sur les établissements financiers	261 031	264 103	278 888	(17 857)	(6,40%)
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	546 468	675 809	645 906	(99 438)	(15,40%)

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Au 30 juin 2023, aucune créance sur les établissements bancaires et financiers n'est douteuse.

NOTE 1-3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2023 un solde de 6 712 992 KDT contre 6 648 115 KDT au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de 64 877 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	510 421	343 201	308 144	202 277	65,64%
Autres concours à la clientèle	6 183 986	6 000 007	6 321 542	(137 556)	(2,18%)
Crédits sur ressources spéciales	18 585	19 264	18 429	156	0,85%
Total créances sur la clientèle	6 712 992	6 362 472	6 648 115	64 877	0,98%

Les comptes débiteurs de la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes débiteurs de la clientèle	520 529	368 698	316 953	203 576	64,23%
Agios réservés sur comptes débiteurs de la clientèle	(25 863)	(37 017)	(21 554)	(4 309)	19,99%
Créances rattachées sur comptes débiteurs de la clientèle	15 755	11 520	12 745	3 010	23,62%
Total Comptes débiteurs de la clientèle	510 421	343 201	308 144	202 277	65,64%

Les autres concours à la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Autres concours à la clientèle en dinars	5 750 726	5 528 353	5 784 028	(33 302)	(0,58%)
Autres concours à la clientèle en devises	433 260	520 151	537 514	(104 254)	(19,40%)
Total Autres concours à la clientèle	6 183 986	6 048 504	6 321 542	(137 556)	(2,18%)

Les crédits sur ressources spéciales s'élèvent à 18 585 KDT au 30 juin 2023 et sont composés de :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Crédits sur ressources budgétaires	7 517	5 759	6 143	1 374	22,37%
Crédits sur ressources extérieures	11 121	13 558	12 339	(1 218)	(9,87%)
Agios réservés sur ressources extérieures	(53)	(53)	(53)	0	0,00%
Total des crédits sur ressources spéciales	18 585	19 264	18 429	156	0,85%

Les mouvements des créances douteuses sur la clientèle et des provisions correspondantes au cours du premier semestre 2023 se présentent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Montant brut des créances classées	394 601	498 246	376 280	18 321	4,87%
Provisions sur les créances début de période	255 556	327 988	327 988	(72 432)	(22,08%)
Dotation aux provisions individuelles	15 671	12 955	20 848	(5 177)	(24,83%)
Reprise de provisions individuelles	(5 435)	(4 837)	(6 855)	1 420	(20,72%)
Dotation aux provisions additionnelles	4 689	4 835	8 418	(3 729)	(44,30%)
Reprise de provisions additionnelles	(868)	(470)	(790)	(78)	9,84%
Dotation aux provisions collectives	1 965	4 292	18 062	(16 097)	(89,12%)
Reprise de provisions collectives	0	(2 364)	(2 364)	(2 364)	(100,00%)
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur cession de créances	(17 888)	0	0	(17 888)	-
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur radiation de créances	0	0	(107 871)	(107 871)	(100,00%)
Reprise de provisions individuelles et additionnelles sur abandon de créances	0	(2 157)	(1 880)	(1 880)	(100,00%)
Provisions sur les créances fin de période	253 690	340 242	255 556	(1 866)	(0,73%)

La variation des agios réservés exprimés en KDT se présente comme suit :

Agios réservés au 31/12/2022	75 643
Dotations aux agios réservés	10 026
Reprises des agios réservés	(3 993)
Reprises des agios réservés suite à la cession de créances	(3 518)
Total des agios réservés au 30/06/2023	78 158

La répartition des agios réservés par nature d'engagement se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Agios réservés sur comptes débiteurs de la clientèle	25 863	37 017	21 554	4 309	19,99%
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	52 242	54 035	54 036	(1 794)	(3,32%)
Agios réservés sur ressources spéciales	53	53	53	(0)	(0,00%)
Total des agios réservés	78 158	91 105	75 643	2 515	3,33%

NOTE 1-4 : Portefeuille-titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 46 745 KDT au 30 juin 2023 contre 187 289 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une diminution de 140 544 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Titres de transaction					
Actions cotées	1 257	1 273	1 513	(256)	(16,93%)
SICAV	6 953	3 949	4 099	2 854	69,63%
Total des titres de transaction	8 210	5 222	5 612	2 598	46,29%
Titres de placement					
<i>Titres à revenus fixes</i>					
BTA	0	143 622	124 757	(124 757)	(100,00%)
BTC	26 573	0	45 000	(18 427)	(40,95%)
Provisions sur BTA	0	(2)	(48)	(48)	(100,00%)
<i>Titres à revenus variables</i>					
SICAV	11 968	11 968	11 968	0	0,00%
Provisions sur SICAV	(6)	(17)	0	(6)	-
Total des titres de placement	38 535	155 571	181 677	(143 142)	(78,79%)
Total portefeuille-titres commercial	46 745	160 793	187 289	(140 544)	(75,04%)

Le portefeuille titres-commercial est composé en totalité de titres cotés.

Au cours du premier semestre 2023, il n'a pas eu de transfert du portefeuille transaction vers le portefeuille placement.

Selon la norme comptable sectorielle n°25, les plus-values latentes sur les titres de placement ne sont pas constatées. Au 30 juin 2023, le montant des plus-values de réévaluation sur les titres de placement s'élève à 4 034 KDT.

Les mouvements des provisions pour dépréciation des titres de placement au cours du premier semestre 2023 exprimés en KDT se présentent comme suit :

DESIGNATION	BTA Placement	SICAV	Total
Provisions pour dépréciation au 31/12/2022	48	0	48
Dotations aux provisions 2023	0	6	6
Reprises des provisions 2023	(48)	0	(48)
Provisions pour dépréciation au 30/06/2023	0	6	6

NOTE 1-5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 403 599 KDT au 30 juin 2023 contre 1 192 311 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 211 288 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Titres d'investissement	1 012 168	755 336	848 128	164 040	19,34%
Parts dans les participations avec convention de rétrocession	268 749	222 249	228 258	40 491	17,74%
Titres de participation	71 497	67 195	62 134	9 363	15,07%
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises	146	86	203	(57)	(28,25%)
Parts dans les entreprises liées	51 039	50 321	53 588	(2 549)	(4,76%)
Total portefeuille d'investissement	1 403 599	1 095 187	1 192 311	211 288	17,72%

Les mouvements sur le portefeuille d'investissement au cours du premier semestre 2023 en KDT et la ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présentent comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2022	Acquisitions / Autres entrées 2023	Cessions / Rétrocession 2023	Valeurs brutes au 30/06/2023
Bons de trésor	699 818	40 851	0	740 669
BTA cotés	699 818	40 851	0	740 669
Obligations & Titres participatifs	104 221	104 515	0	208 736
Obligation cotées	103 471	104 515	0	207 986
Titres participatifs	750	0	0	750
Titres de participation	119 583	0	0	119 583
Cotés	23 564	0	0	23 564
Non cotés	96 019	0	0	96 019
Fonds gérés	225 254	46 500	0	271 754
Non cotés	225 254	46 500	0	271 754
Total	1 148 876	191 866	0	1 340 742

NOTE 1-6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 134 931 KDT au 30 juin 2023 contre 140 598 KDT au 31 décembre 2022, soit une diminution de 5 667 KDT et se détaillent comme suit :

DESCRIPTION	30/06/2023	31/12/2022	VARIATION	
			Montant	%
Immobilisations Incorporelles nettes	19 011	19 963	(952)	(4,77%)
Immobilisations incorporelles brutes	79 944	78 689	1 255	1,60%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(60 934)	(58 726)	(2 208)	3,76%
Immobilisations Corporelles nettes	95 265	99 674	(4 408)	(4,42%)
Immobilisations corporelles brutes	239 677	241 310	(1 634)	(0,68%)
Amortissement des immobilisations corporelles	(144 411)	(141 637)	(2 775)	1,96%
Immobilisations en cours	3 486	3 674	(187)	(5,10%)
Immobilisations hors exploitation nettes	5 698	5 817	(119)	(2,04%)
Immobilisations hors exploitation brutes	6 535	6 535	0	0,00%
Amortissement des immobilisations hors exploitation	(837)	(718)	(119)	16,53%
Immobilisations destinés à la vente nettes	11 470	11 470	0	0,00%
Immobilisations destinés à la vente brutes	15 291	(15 291)	0	0,00%
Provision des immobilisations destinés à la vente	(3 820)	(3 820)	0	0,00%
Total	134 931	140 598	(5 667)	(4,03%)

Aucune garantie ou sûreté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Par ailleurs, les flux de mouvements des immobilisations tenant compte des acquisitions et de sorties se présente comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisition	Transfert /sortie	Valeur brute au 30/06/2023	Amort. et Prov au 31/12/2022	Dotations	Dotations aux provisions/ Reprise	Transfert/ sortie	Amort. et Prov au 30/06/2023	Valeur nette au 30/06/2023
Immobilisations incorporelles	78 689	1 139	(116)	79 944	(58 726)	(2 208)	0	0	(60 934)	19 011
Logiciels	78 689	1 139	(116)	79 944	(58 726)	(2 208)	0	0	(60 934)	19 011
Immobilisations corporelles	241 310	1 163	(2 797)	239 677	(141 658)	(5 489)	0	(2 736)	(144 411)	95 265
Terrains	5 528	0	0	5 528	0	0	0	0	0	5 528
Constructions	37 150	0	0	37 150	(28 933)	(628)	0	0	(29 560)	7 590
Constructions nouveau siège	67 390	0	0	67 390	(23 096)	(1 170)	0	0	(24 266)	43 125
Agencement Aménagement Installation	51 674	745	(75)	52 344	(38 294)	(1 010)	0	71	(39 233)	13 110
Matériel de Transport	178	0	(2)	180	(88)	(5)	0	0	(93)	87
Matériel de Transport Leasing	1 720	0	0	1 720	(1 295)	(86)	0	0	(1 381)	339
Matériel & Mobilier de bureaux	13 400	187	(420)	13 167	(8 080)	(432)	0	396	(8 116)	5 052
Tableaux d'Art	647	4	0	651	0	0	0	0	0	651
Matériels Informatique	32 408	104	(221)	32 290	(21 168)	(1 213)	0	216	(22 166)	10 125
TPE	3 609	3	0	3 611	(1 315)	(251)	0	0	(1 566)	2 046
GAB	10 556	0	(1 668)	8 888	(5 493)	(423)	0	1 636	(4 280)	4 608
Matériel de sécurité	16 477	121	(416)	16 182	(13 444)	(260)	0	417	(13 287)	2 895
Coffre-Fort	573	0	0	573	(452)	(12)	0	0	(464)	109
Immobilisation en cours	3 674	1	(188)	3 486	0	0	0	0	0	3 486
Immobilisations incorporelles en cours	3 656	1	(188)	3 468	0	0	0	0	0	3 468
Immobilisations corporelles en cours	18	0	0	18	0	0	0	0	0	18
Immobilisations hors exploitation	6 535	0	0	6 535	(718)	(119)	0	0	(837)	5 698
Immobilisations destinés à la vente	15 291	0	0	15 291	(3 820)	0	0	0	(3 820)	11 470
Total valeurs immobilisées	345 499	2 303	(2 869)	344 933	(204 923)	(7 815)	0	(2 736)	(210 002)	134 931

NOTE 1-7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 551 311 KDT au 30 juin 2023 contre un solde de 474 050 KDT au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 77 261 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'attente et de régularisation	92 869	27 984	49 399	43 470	88,00%
Autres	458 470	402 245	424 651	33 819	7,96%
Total autres actifs	551 339	430 229	474 050	77 289	16,30%

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

Le passif du bilan est composé des postes suivants :

- PA1 : Banque Centrale et CCP ;
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ;
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle ;
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales ;
- PA5 : Autres passifs.

NOTE 2-1 : Banque Centrale et CCP

Le poste Banque Centrale et CCP accuse un solde nul au 30 juin 2022 contre un solde de 139 112 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une diminution de 139 112 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Emprunts auprès de la BCT	0	317 000	139 000	(139 000)	(100,00%)
Dettes rattachées sur emprunts auprès de la Banque Centrale	0	123	112	(112)	(100,00%)
Total Banque Centrale et CCP	0	317 123	139 112	(139 112)	(100,00%)

NOTE 2-2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2023 à 38 960 KDT contre 45 076 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une diminution de 6 116 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	14 383	10 450	7 381	7 002	94,87%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	24 577	68 489	37 695	(13 118)	(34,80%)
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	38 960	78 939	45 076	(6 116)	(13,57%)

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

NOTE 2-3 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2023 un solde de 9 772 698 KDT contre 9 338 805 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant une augmentation de 433 894 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Dépôts à vue	4 247 557	4 361 567	4 294 755	(47 198)	(1,10%)
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	5 525 141	4 745 947	5 044 050	481 091	9,54%
Total dépôts et avoirs de la clientèle	9 772 698	9 107 514	9 338 805	433 893	4,65%

Les autres dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'épargne	3 161 226	2 946 771	3 018 694	142 532	4,72%
Bons de caisse	624 873	549 906	590 204	34 669	5,87%
Comptes à terme	564 730	410 165	509 588	55 142	10,82%
Placements en devises	228 137	73 409	119 174	108 963	91,43%
Pensions livrées	43 157	27 108	41 877	1 280	3,06%
Certificats de dépôts	208 500	255 500	191 000	17 500	9,16%
Autres sommes dues à la clientèle	651 672	458 989	537 678	113 994	21,20%
Dettes rattachées	42 846	24 099	35 835	7 011	19,56%
Total des autres dépôts et avoirs de la clientèle	5 525 141	4 745 947	5 044 050	481 091	9,54%

NOTE 2-4 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales présentent au 30 juin 2023 un solde de 121 905 KDT contre 114 182 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant une augmentation de 7 723 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Emprunts matérialisés	65 550	10 315	64 914	636	0,98%
Ressources spéciales	56 355	64 177	49 268	7 087	14,39%
Total emprunts et ressources spéciales	121 905	74 492	114 182	7 723	6,76%

Les mouvements sur les emprunts matérialisés hors dettes rattachées exprimés en KDT au cours du premier semestre 2023 se présentent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2022	Nouveaux emprunts en 2023	Remboursements en 2023	Solde au 30/06/2023
Emprunts à long terme	64 628	0	(2 314)	62 314
Emprunt Obligataire Subordonné 2017	4 628	0	(2 314)	2 314
Emprunt Obligataire Subordonné 2022	60 000	0	0	60 000
Total emprunts à long terme	64 628	0	(2 314)	62 314

Les ressources spéciales sont ventilées en ressources budgétaires et ressources extérieures comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Ressources budgétaires	15 376	8 407	8 321	7 055	84,79%
Ressources extérieures	40 979	55 770	40 947	32	0,08%
Total ressources spéciales	56 355	64 177	49 268	7 087	14,39%

Aucune ressource spéciale n'est relative à une partie liée ou à une entreprise associée.

La ventilation des ressources extérieures par ligne se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Lignes extérieures en dinars					
Ligne extérieure BERD	1 883	1 922	1 919	(36)	(1,88%)
Ligne extérieure Italienne	11 063	13 477	12 270	(1 207)	(9,83%)
Ligne extérieure Espagnole	58	81	69	(11)	(16,48%)
Total Lignes extérieures en dinars	13 004	15 480	14 258	(1 254)	(8,80%)
Lignes extérieures en devises					
Emprunt IFC en devises	27 975	40 290	26 689	1 286	4,82%
Total Lignes extérieures en devises	27 975	40 290	26 689	1 286	4,82%
Total ressources extérieures	40 979	55 770	40 947	32	0,08%

NOTE 2-5 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 230 253 KDT au 30 juin 2023 contre un solde de 305 921 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant une diminution de 75 668 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Comptes d'attente et de régularisation	42 038	118 527	106 367	(64 329)	(60,48%)
Autres	188 215	183 798	199 554	(11 339)	(5,68%)
Total autres passifs	230 253	302 325	305 921	(75 668)	(24,73%)

NOTE 3 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2023 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libéré en totalité.

DESIGNATION	Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Réserves à régime fisc particulier	Fonds social *	Réserve spéciale de réinvestissement	Ecart de réévaluation **	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Total capitaux propres au 31.12.22	203 710	103 473	20 373	1 793	399	15 106	220 000	3 646	205 645	186 057	960 202
<u>Affectation résultat bénéficiaire 2022 (approuvée par l'AGO du 19/04/2023)</u>											
Réserves							50 000		(26 911)	(23 089)	0
Dividendes										(162 968)	(162 968)
Situation des capitaux propres après affectation	203 710	103 473	20 373	1 793	399	15 106	270 000	3 646	178 734	0	797 234
Mouvements sur le fonds social						71					71
Résultat de la période										109 149	109 149
Total capitaux propres au 30.06.23	203 710	103 473	20 373	1 793	399	15 177	270 000	3 646	178 734	109 149	906 454

*Au 30/06/2023, la rubrique fonds social correspond à des utilisations remboursables.

** Aucun mouvement n'a affecté la rubrique « écart de réévaluation » au cours du premier semestre 2023.

NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont composés des postes suivants :

- HB1 : Cautions, avals et autres garanties données ;
- HB2 : Crédits documentaires ;
- HB3 : Actifs donnés en garantie ;
- HB4 : Engagements de financement donnés ;
- HB5 : Engagements sur titres ;
- HB6 : Engagements de financement reçus ;
- HB7 : Garanties reçues.

NOTE 4-1 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2023 un solde de 553 457 KDT contre 596 206 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une diminution de 42 749 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 257 122 KDT au 30 juin 2023 contre 374 762 KDT au 31 décembre 2022, enregistrant ainsi une diminution de 117 640 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Cautions, avals et autres garanties données	553 457	596 598	596 206	(42 749)	(7,17%)
Crédits documentaires	257 122	291 220	374 762	(117 640)	(31,39%)
Actifs donnés en garantie	0	180 000	95 000	(95 000)	(100,00%)
Total passifs éventuels	810 579	1 067 818	1 065 968	(255 389)	(23,96%)

NOTE 4-2 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 248 012 KDT au 30 juin 2023. Ils correspondent à des engagements de financement donnés.

La défalcation des « Engagements de financements donnés » par contrepartie se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
En faveur de la clientèle	248 012	260 556	261 512	(13 500)	(5,16%)
Total engagements de financements donnés	248 012	260 556	261 512	(13 500)	(5,16%)

NOTE 4-3 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus au 30 juin 2023 correspondent à des garanties reçues.

Les garanties reçues s'élèvent à 2 774 357 KDT au 30 juin 2023 contre un solde de 2 922 635 KDT au 31 décembre 2022, soit une diminution de 148 278 KDT.

La ventilation des garanties reçues par contrepartie se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Etablissements de crédits	131 174	459 800	239 671	(108 497)	(45,27%)
Clientèle	2 774 357	2 539 767	2 682 964	91 393	3,41%
Total garanties reçues	2 905 532	2 999 567	2 922 635	(17 103)	(0,59%)

NOTES SUR LES OPERATIONS DE CHANGE :

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30 juin 2023 s'élèvent à (21 484) KDT et se présentent comme suit :

Description	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Devises vendues au comptant à livrer	(56 730)	(103 133)	(68 187)
Devises achetées au comptant à recevoir	35 246	50 493	65 807
Total	(21 484)	(52 640)	(2 380)

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30 juin 2023 s'élèvent à (247 693) KDT et se présentent comme suit :

Description	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Devises vendues à terme à livrer	(251 295)	(402 177)	(285 998)
Devises achetées à terme à recevoir	3 602	121 030	425
Total	(247 693)	(281 147)	(285 573)

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le total des produits d'exploitation bancaire est passé de 439 800 KDT au 30 juin 2022 à 522 423 KDT au 30 juin 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 82 623 KDT, soit une progression de 18,79%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- PR1 : Intérêts et revenus assimilés ;
- PR2 : Commissions en produits ;
- PR3 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ;
- PR4 : Revenus du portefeuille investissement.

NOTE 5-1 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 359 079 KDT au 30 juin 2023 contre 284 753 KDT au 30 juin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 74 326 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	26 867	6 160	19 952	20 707	336,16%
Opérations avec la clientèle	320 514	263 258	559 000	57 256	21,75%
Autres intérêts et revenus assimilés	11 698	15 335	26 877	(3 637)	(23,72%)
Total intérêts et revenus assimilés	359 079	284 753	605 829	74 326	26,10%

Le détail des intérêts et revenus assimilés de la banque se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Intérêts sur prêts interbancaires	26 764	5 988	19 559	20 776	346,96%
Intérêts sur comptes ordinaires bancaires	103	8	229	95	1189,49%
Intérêts sur placements auprès de la BCT	0	164	164	(164)	(100,00%)
Total opérations avec les établissements bancaires, financiers et BCT	26 867	6 160	19 952	20 707	336,16%
Intérêts sur crédits accordés à la clientèle	297 725	245 444	520 475	52 281	21,30%
Intérêts sur comptes clientèle débiteurs	22 789	17 814	38 525	4 975	27,93%
Total opérations avec la clientèle	320 514	263 258	559 000	57 256	21,75%
Intérêts et produits assimilés sur avals, cautions et acceptations bancaires	2 499	3 069	5 562	(570)	(18,57%)
Report/déport sur change à terme	9 199	12 266	21 315	(3 067)	(25,01%)
Total autres intérêts et revenus assimilés	11 698	15 335	26 877	(3 637)	(23,72%)
Total intérêts et revenus assimilés	359 079	284 753	605 829	74 326	26,10%

NOTE 5-2 : Commissions en produits

Les commissions en produits totalisent 71 864 KDT au 30 juin 2023 contre 66 574 KDT au 30 juin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 5 290 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Gestion de compte et autres services financiers	32 580	28 613	59 646	3 967	13,86%
Opérations de crédits	15 412	15 718	30 019	(306)	(1,95%)
Opérations monétiques	7 409	6 975	15 348	434	6,22%
Chèques, effets, virements et autres moyens de paiement	6 421	6 361	11 292	60	0,94%
Opérations à l'internationale	6 211	4 529	12 528	1 682	37,14%
Bancassurance	2 688	3 276	6 227	(588)	(17,96%)
Autres opérations bancaires	1 143	1 102	2 262	41	3,70%
Total commissions en produits	71 864	66 574	137 322	5 290	7,95%

NOTE 5-3 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2023, un montant de 37 669 KDT contre 45 987 KDT au 30 juin 2022, enregistrant ainsi une diminution de 8 318 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Gains \ Pertes nets sur titres de transaction	377	193	388	184	95,23%
Gains nets sur titres de placement	1 710	10 845	18 826	(9 135)	(84,23%)
Gains nets sur opérations de change	35 582	34 949	63 569	633	1,81%
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	37 669	45 987	82 783	(8 318)	(18,09%)

Le détail des gains \ pertes nets sur titres de transaction se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Plus-values sur la cession des titres de transaction	107	25	38	82	329,62%
Plus-values sur la réévaluation des titres de transaction	554	420	798	134	31,84%
Moins-values sur la réévaluation des titres de transaction	(284)	(252)	(448)	(32)	12,83%
Total gains nets sur titres de transaction	377	193	388	184	95,23%

Le détail des gains nets sur titres de placement se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Titres de placement à revenu fixe					
Intérêts & revenus assimilés sur titres de placement à revenu fixe	1 235	10 302	18 123	(9 067)	(88,01%)
Reprises des provisions pour dépréciation des titres de placement à revenu fixe	0	36	0	(36)	(100,00%)
Total titres de placement à revenu fixe	1 235	10 338	18 123	(9 103)	(88,05%)
Titres de placement à revenu variable					
Dividendes sur titres de placement à revenu variable	475	531	531	(56)	(10,59%)
Plus-values provenant de la cession des titres de placement à revenu variable	0	5	0	(5)	(100,00%)
Moins-values provenant de la cession des titres de placement à revenu variable	0	0	(1)	0	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotées	0	(29)	0	29	(100,00%)
Reprises des provisions pour dépréciation des actions cotées	0	0	173	0	-
Total titres de placement à revenu variable	475	507	703	(32)	(6,36%)
Total gains nets sur titres de placement	1 710	10 845	18 826	(9 135)	(84,23%)

NOTE 5-4 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 53 811 KDT au 30 juin 2023 contre 42 486 KDT au 30 juin 2022, soit une augmentation de 11 325 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Intérêts & revenus assimilés sur titres d'investissement	43 953	35 615	69 336	8 338	23,41%
Dividendes & revenus assimilés sur titres de participation	5 047	4 804	5 720	243	5,05%
Dividendes & revenus assimilés sur parts dans les entreprises associés	2	23	2	(21)	(92,82%)
Dividendes & revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	4 809	2 044	4 156	2 765	135,28%
Total revenus du portefeuille d'investissement	53 811	42 486	79 214	11 325	26,66%

LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le total des charges d'exploitation bancaire est passé de 156 425 KDT au 30 juin 2022 à 198 679 KDT au 30 juin 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 42 254 KDT, soit une progression de 27,01%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- CH1 : Intérêts encourus et charges assimilées ;
- CH2 : Commissions encourues.

NOTE 5-5 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2023 un solde de 190 568 KDT contre 150 166 KDT au 30 juin 2022, soit une augmentation de 40 402 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	3 594	13 956	18 127	(10 362)	(74,25%)
Opérations avec la clientèle	182 778	131 533	294 434	51 245	38,96%
Emprunts et ressources spéciales	4 049	1 692	1 712	2 357	139,30%
Autres intérêts et charges	147	2 985	2 993	(2 838)	(95,08%)
Total intérêts encourus et charges assimilées	190 568	150 166	317 266	40 402	26,90%

NOTE 5-6 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2023 à 112 KDT contre 120 KDT au 30 juin 2022. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Dotation aux provisions sur titres de participation	(112)	0	(463)	(112)	-
Reprise de provisions sur titres de participation	0	140	376	(140)	(100,00%)
Reprise de provisions sur BTA	0	0	12	0	-
Moins-values sur remboursement des titres d'investissement	0	(20)	(20)	20	(100,00%)
Total des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement	(112)	120	(95)	(232)	(193,35%)

NOTE 5-7 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 106 448 KDT au 30 juin 2023 contre 94 222 KDT au 30 juin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 12 226 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Rémunération du personnel	81 963	72 986	149 768	8 977	12,30%
Charges sociales, fiscales et autres charges liées au personnel	24 486	21 236	43 265	3 250	15,30%
Total frais de personnel	106 448	94 222	193 033	12 226	12,98%

NOTE 5-8 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 38 513 KDT au 30 juin 2023 contre 35 132 KDT au 30 juin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 3 381 KDT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Frais d'exploitation non bancaires	17 774	16 290	32 708	1 484	9,11%
Autres charges générales d'exploitation	20 739	18 842	40 649	1 897	10,07%
Total charges générales d'exploitation	38 513	35 132	73 357	3 381	9,62%

NOTE 5-9 : Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires

Au 30 juin 2023, le solde de ce poste est débiteur de 488 KDT contre un solde de 7 889 KDT au 30 juin 2022. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Autres gains ordinaires	369	332	1 658	37	11,03%
Autres pertes ordinaires	(844)	(8 271)	(8 607)	7 427	(89,80%)
Plus-value de cession d'immobilisation	27	50	75	(23)	(45,16%)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(448)	(7 889)	(6 874)	7 441	(94,32%)

NOTE 5-10 : Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2023 à 5 025 KDT contre 3 473 KDT au 30 juin 2022. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				Montant	%
Cotisation sociale de solidarité	5 025	3 473	8 154	1 552	44,69%
Total solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	5 025	3 473	8 154	1 552	44,69%

NOTE 5-11 : Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2023 est de 2,68 DT.

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/juin	
				En Montant	En %
Résultat net en KDT	109 149	95 195	186 057	13 954	14,66%
Nombre moyen d'actions	40 741 997	40 741 997	40 741 997		
Résultat de base par action (en DT)	2,68	2,34	4,57	0,34	14,66%
Résultat dilué par action (en DT)	2,68	2,34	4,57	0,34	14,66%

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille-titres de transaction.

La trésorerie de la Banque, qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités, est passée de 1 798 752 KDT au 31 décembre 2022 à 1 921 750 KDT au 30 juin 2023 enregistrant une augmentation de 122 998 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 442 805 KDT, des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement à hauteur de (161 171) KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de (158 636) KDT.

NOTE 6 : Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 1 921 750 KDT se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation juin/décembre	
				Montant	%
Liquidités et équivalents de liquidités actif	1 960 701	2 246 784	1 982 813	(22 112)	(1,12%)
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 674 953	1 835 911	1 615 722	59 231	3,67%
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	285 748	410 873	367 091	(81 343)	(22,16%)
Liquidités et équivalents de liquidités passif	38 951	340 792	184 061	(145 110)	(78,84%)
Liquidités et équivalents de liquidités des banques	24 584	327 442	146 366	(121 782)	(83,20%)
Liquidités et équivalents de liquidités des établissements financiers	14 367	13 350	37 695	(23 328)	(61,89%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	1 921 750	1 905 992	1 798 752	122 998	6,84%

Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 04/08/2023. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 30 juin 2023 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Mesdames, messieurs les Actionnaires De la Banque Attijari de Tunisie

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Attijari de Tunisie, au 30 juin 2023 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 11 070 270 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 109 149 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 28 Août 2023

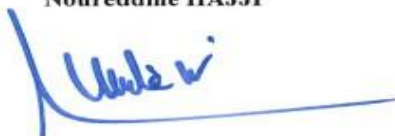
Les Commissaires Aux Comptes

AMC Ernst & Young

**Cabinet M.S.Louzir, membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

Noureddine HAJJI

Jaouhar BEN ZID



AMC Ernst & Young
EY Tower - Avenue Fadhel Ben Achour
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél: 31 342 111 - RNE. 0035482 W

CABINET MS LOUZIR
Rue Lac Oubeira - Immeuble 10/ade
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél : 36 400 900 - 36 400 902
Fax : 36 050 900
MF : 587570N/A/M/000